

L'an deux mil vingt-deux, le 11 octobre, à dix-huit heures trente, le Comité de Direction de l'EPIC Office de tourisme de Sumène Artense s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de Vebret, sous la présidence de Daniel ESTAGER, Président de l'EPIC Office de tourisme de Sumène Artense.

Étaient présents :

Titulaires : Catherine BARRIER, Sylvie COURAGEUX, Annie DALMAS, Daniel ESTAGER, Basile FRANCOIS, Gustave GOUVEIA, Clotilde JUILLARD, Jean-Paul MATHIEU, Fabrice MEUNIER, Alain VERGNE

Suppléants : Sandra CONESA, Gilles EISENSCHREIBER

Excusés : Émilie BESSON, Brigitte CLAUDEL, Patrice FARGE, Françoise GILLES (pouvoir à C. BARRIER), Martine MONCOURRIER

Absents : Daniel CHEVALEYRE, Tony FONTY, Fabien HUSSER, Marie-Claude PARROT, Christophe GOHIER, Stéphane TEYSSANDIER

Nombre de membres titulaires : 18

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

Date de convocation : 14/06/2022

Délibération n° 20221011002DE – AMORTISSEMENT SUR LES IMMOBILISATIONS

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de direction que l'EPIC Office de Tourisme de Sumène Artense est tenu de procéder à l'amortissement des immobilisations. Il propose de valider les durées d'amortissement afin de se rapprocher au mieux de la durée de vie réelle des différentes acquisitions.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, soit 12 voix pour, le Comité de direction :

- Approuve la proposition de Monsieur le Président
- Dit que les durées d'amortissement sont fixées, à compter des acquisitions 2022, pour chaque catégorie de bien comme suit :
 - o Matériel – mobilier de bureau : 5 ans
 - o Matériel informatique : 2 ans
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents concernant la mise en œuvre de cette délibération

Fait à Vebret, le 11 octobre 2022.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Daniel ESTAGER



Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Préfecture le
Affichée ou notifiée le
Document certifié conforme
Le Président, Daniel ESTAGER

RF Sous-Préfecture de Mauriac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/10/2022 015-521617225-20221011-20221011002DE-DE